



# Le loisir culturel : au premier plan du développement culturel de Montréal

**Mémoire présenté par le Conseil québécois du loisir**

à la Commission sur la culture, le patrimoine  
et les sports

Dans le cadre de la consultation sur le Projet de politique  
de développement culturel de Montréal 2025-2030

NOVEMBRE 2024

# Table des matières



<b>Page 3</b>	<b>PRÉAMBULE</b>	
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Conseil québécois du loisir</li></ul>
Page 4		<ul style="list-style-type: none"><li>• Aspects importants du loisir</li></ul>
<b>Page 5</b>	<b>PRÉSENTATION</b>	
Page 7		<ul style="list-style-type: none"><li>• L'approche PALAIS</li><li>• Le loisir culturel</li></ul>
Page 8		<ul style="list-style-type: none"><li>• Écosystème québécois du loisir culturel</li></ul>
<b>Page 10</b>	<b>PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2025-2030</b>	
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Contexte montréalais : constats et défis</li><li>• Le loisir culturel, partie prenante de la solution</li></ul>
<b>Page 11</b>	<b>PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS</b>	
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Perspective no. 1 : accessibilité et inclusion</li></ul>
Page 12		<ul style="list-style-type: none"><li>• Recommandations découlant de la perspective no. 1</li></ul>
Page 13		<ul style="list-style-type: none"><li>• Perspective no. 2 : vie associative, initiatives locales et bénévoles</li></ul>
Page 14		<ul style="list-style-type: none"><li>• Recommandations découlant de la perspective no. 2</li></ul>
Page 15		<ul style="list-style-type: none"><li>• Résumé des recommandations</li></ul>
<b>Page 16</b>	<b>CONCLUSION</b>	
<b>Page 17</b>	<b>ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIR, MEMBRES DU CQL</b>	
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Liste des organismes nationaux de loisir culturel (ONLC) actifs sur le territoire de Montréal</li></ul>
Page 18		<ul style="list-style-type: none"><li>• Liste des organismes nationaux de loisir (ONL) ayant des activités de loisir culturel, actifs sur le territoire de Montréal</li></ul>
Page 19		<ul style="list-style-type: none"><li>• Liste des membres du CQL</li></ul>
<b>Page 20</b>	<b>RÉFÉRENCES</b>	





# Le loisir culturel : au premier plan du développement culturel de Montréal

## PRÉAMBULE

### Le Conseil québécois du loisir

Le Conseil québécois du loisir est un regroupement national qui représente 38 organismes nationaux de loisir, lesquels rassemblent plus de 5 200 organisations locales et régionales qui sont supportées par des centaines de milliers de bénévoles.

**NOTRE VISION :** Une organisation mobilisatrice qui agit de façon structurante pour le milieu du loisir dans le cadre d'un forum ouvert pour ses membres, les alliés du loisir et l'État québécois.

**NOTRE MISSION :** Le CQL a pour mission de contribuer à l'accessibilité et au rayonnement du loisir au Québec en valorisant l'apport du milieu associatif.

### NOS VALEURS :

- **Accessibilité** - Le CQL prône l'accessibilité au loisir pour tous, sans discrimination. Pour être atteinte, cette accessibilité doit se décliner dans plusieurs dimensions : économique, socioculturelle, physique et temporelle.
- **Inclusion** - Le CQL choisit le loisir comme vecteur d'inclusion et de participation respectueuse de tous à la société québécoise. Il valorise l'ouverture et les échanges positifs dans la gouvernance de l'organisme.
- **Adaptabilité** - Dans une perspective de développement durable, le CQL se veut une organisation agile et apprenante capable de moduler ses ressources, dont l'utilisation des nouvelles technologies afin de mieux répondre aux nouvelles réalités, aux nouveaux contextes du loisir tant au sein de l'organisation qu'à l'externe avec toutes les parties prenantes du loisir au Québec.
- **Collégialité** - Les décisions au sein du CQL sont prises de manière démocratique et collaborative, dans l'écoute et le respect des points de vue du plus grand nombre des parties prenantes à ses instances organisationnelles.
- **Cohérence** - Le CQL s'assure de la cohérence entre sa mission, vision, valeurs et ses actions, ses décisions et prises de position.
- **Solidarité** - Pour le CQL, tout en cultivant l'appartenance au loisir, développer la solidarité comme sentiment de responsabilité réciproque au sein d'une organisation où chacune des parties est éthiquement liée à se soutenir les unes par rapport aux autres.



## Aspects importants du loisir

- Le loisir est un droit et un service social reconnu ainsi qu'un champ de compétences du Québec.
- Les investissements dans les programmes de loisir, dont celui des organismes nationaux, sont extrêmement modestes comparativement à l'effet de levier généré.
- Les bienfaits et bénéfices sociaux, culturels, économiques et environnementaux du loisir sont documentés, ainsi que ses retombées positives en matière de santé physique et mentale, de saines habitudes de vie, de persévérance et de réussite scolaire, de qualité de vie des communautés et des territoires, d'engagement dans la vie démocratique, et autres.
- Le réseau associatif du loisir est un contributeur majeur à l'accessibilité aux loisirs par une approche populationnelle. Il intervient simultanément dans les pratiques libres, organisées, disciplinaires et auprès de divers groupes ayant des besoins spécifiques, tels que les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes démunies.
- La reconnaissance et le soutien à la prise en charge du loisir par les organismes, leurs travailleurs et travailleuses et leurs bénévoles contribuent de façon remarquable à l'accessibilité pour tous et toutes à des loisirs de qualité, sains et sécuritaires au bénéfice de l'ensemble des membres de la société.
- Le loisir exerce un rôle essentiel en développement des communautés : il agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue au développement des liens sociaux et du capital social, tout en constituant un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique.
- Le loisir est un réel vecteur d'intégration des populations immigrantes, qu'il est également un composant social central de la société québécoise, et qu'il est source de cohésion sociale, d'apprentissage et de reconnaissance de la diversité culturelle.



## PRÉSENTATION

Le Conseil québécois du loisir (CQL) félicite la ville de Montréal pour son initiative de renouveler sa politique culturelle. Cela reflète l'engagement durable de la ville envers la culture, qui la place au cœur de son identité et qui la considère comme l'un des principaux moteurs de vitalité, de changement et de bien-être collectif.

Depuis sa création en 1998, le Conseil québécois du loisir soutient l'accessibilité et le développement du loisir culturel en favorisant la concertation entre les organisations nationales de loisir et les partenaires du CQL. Que ce soit à travers des campagnes de communication, des événements, des mémoires ou des projets concertés, le CQL contribue activement au développement du loisir culturel.

Certains réseaux d'organismes nationaux de loisir culturel existent depuis 80 ans, l'on retrouve 10 000 choristes à l'Alliance des chorales du Québec, Histoire Québec regroupe 260 sociétés locales et régionales d'histoire, de généalogie et de patrimoine et 40 000 membres individuels. Que dire de la Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec qui réunit chaque année, depuis des décennies, des milliers de jeunes musiciens et musiciennes d'âge scolaire dans ses festivals, du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec présent dans 70 établissements d'enseignement et de l'Association des cinémas parallèles du Québec qui sont aussi des membres actifs du réseau fédéré du loisir culturel.

D'autres organisations nationales de loisir ne sont pas nécessairement reconnues en loisir culturel, mais interviennent dans le domaine, notamment l'Association des camps du Québec, l'Association québécoise du loisir pour les personnes handicapées, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, la Fédération de l'âge d'or du Québec et la Fédération québécoise du loisir en institution. Ce sont des lieux de loisir non spécialisés qui permettent la pratique de loisir culturel dans différents contextes. Leurs projets en loisir culturel permettent de soutenir particulièrement la découverte et l'éducation au loisir culturel.

À l'entrée de l'accessibilité à la culture se trouve la communauté du loisir culturel : milieu dynamique à l'implication citoyenne importante qui porte la pratique culturelle amateur au centre du développement de l'individu. Le CQL, ainsi que ses membres croient fermement que le milieu du loisir culturel doit être considéré comme un acteur important de première ligne, non seulement pour l'atteinte des objectifs de la politique proposée, mais également pour répondre aux besoins de la population.

Ce mémoire est, entre autres, le résultat de consultations auprès des organismes nationaux de loisir actifs en loisir culturel, soit directement ou par le biais de leurs organismes membres ayant pignon sur rue à Montréal. De leurs contributions ont émergé des perspectives essentielles permettant au loisir culturel de réaffirmer sa place dans l'écosystème culturel montréalais et d'apporter des pistes de solutions efficaces pour concrétiser les objectifs du projet de politique culturelle.



Nous profitons de l'occasion pour partager également certains résultats de travaux issus de la Table nationale de concertation en loisir culturel (TNCLC). La TNCLC a été créée suite aux Journées nationales de loisir culturel qui ont révélé les besoins de concertation pour l'ensemble de l'écosystème du loisir culturel au Québec. Les membres de la TNCLC sont :

- Association des cinémas parallèles du Québec
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- ACLAM
- Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec
- Association québécoise du loisir municipal
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Culture pour tous
- Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec
- Association des bibliothèques publiques du Québec (nouveau membre)
- Ministère de la Culture et des Communications
- Conseil québécois du loisir



Il est également important de rappeler les notions en présence dans le contexte d'intervention et de pratique en loisir culturel.

### **Le loisir, c'est...**

Le temps libre est celui dont dispose une personne après s'être acquittée de ses obligations personnelles, familiales, sociales et civiques.

Chaque personne peut déterminer l'utilisation de ce temps libre, selon ses moyens économiques, ses goûts, ses talents et ses aspirations.

Disposer de temps libre offre la liberté de choisir des loisirs, au sens d'activités, qui répondent à des besoins de détente, de ressourcement, de divertissement ou de développement individuel ou collectif.



## L'approche PALAIS

L'approche loisir ou PALAIS est l'approche prônée par le CQL pour illustrer la nature et l'étendue des impacts des activités du loisir associatif.



## Le loisir culturel

En 2023, Maryse Paquin (UQTR) et Jean-Marie Lafortune (UQAM) [1] ont développé un Cadre conceptuel qui recense différents concepts et définitions en loisir culturel ainsi que son utilité sociale. Suite à cette recherche, les membres de la TNCLC se sont approprié ces définitions afin d'adopter un sens commun pour l'ensemble des acteurs du loisir culturel.

### Sens commun

Le loisir culturel désigne l'ensemble des activités et des pratiques en amateur relevant du domaine des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Le loisir culturel peut être réalisé individuellement ou collectivement dans une pratique libre ou organisée. Il peut être de nature impressive ou expressive.

Le loisir impressif réfère aux activités où les individus sont dans une posture de réflexion, d'enrichissement et d'appréciation du talent des autres, par exemple en assistant à un spectacle, une conférence sur l'art, en visitant un musée, en allant au cinéma, etc.

Le loisir expressif réfère aux activités où l'individu agit, crée, expérimente. « Il pratique activement une discipline artistique et participe concrètement à un processus de création. Aussi nommé pratique artistique amateur, le loisir expressif permet à l'individu de vivre une expérience et de réaliser une œuvre [2]. »

[1] Paquin, Maryse et Jean-Marie Lafortune (2023). Cadre conceptuel sur le loisir culturel. Concepts-clé, utilité sociale et lexicque [Rapport de recherche], Université du Québec à Trois-Rivières. En ligne : [https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/10690/1/PAQUIN\\_M\\_ED\\_11.pdf](https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/10690/1/PAQUIN_M_ED_11.pdf)

[2] Courchesne, Marie-Ève (2020) « La transversalité du loisir culturel » dans le Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, vol.17, no 14.



## Les effets du loisir culturel

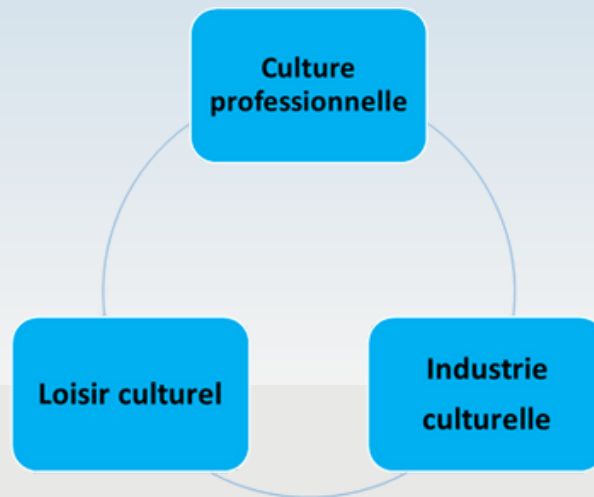
Le loisir culturel permet d'accroître le bien-être, de procurer du plaisir et de soutenir la créativité en répondant à une diversité de goûts, de besoins et d'aspirations qui transforment le rapport à soi, aux autres et à l'environnement.

L'ensemble des activités de loisir culturel et des pratiques en amateur sont conçues comme des expériences qui visent à favoriser l'accès et la participation sociale et culturelle dans une perspective de développement individuel, collectif et territorial, d'engagement, de relation et d'inclusion sociale.

La pratique de ces activités peut se faire à différent niveau; de la découverte à l'initiation, puis de la pratique récréative jusqu'à l'approfondissement.

## Écosystème québécois du loisir culturel

Dans le mémoire de maîtrise *Stratégie d'intégration du loisir culturel au système culturel québécois*, François R. Derbas Thibodeau illustre bien certaines dynamiques de l'écosystème québécois du loisir culturel.



L'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec 2014 démontre que près d'une personne sur dix (9 %) déclare être membre d'un organisme ou d'une association à caractère artistique ou culturel au cours des douze mois précédant celle-ci; ces associations faisant ainsi preuve d'utilité sociale.

Selon les praticiens et les chercheurs œuvrant dans le domaine de la culture, l'utilité sociale des associations de loisirs culturels recoupe quatre dimensions : le développement social, l'épanouissement des personnes et l'essor de la créativité collective, la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, et le développement économique.





On parle donc d'une contribution – non financière – à la société. Voici un large extrait d'une étude permettant de mieux comprendre en quoi consistent ces quatre dimensions :

### 1 - Développement social

Le développement social et la production de liens sociaux concernent le renforcement de la sociabilité des individus et de la solidarité au sein d'une collectivité ainsi que l'engagement citoyen et le renouvellement de pratiques démocratiques. Des indicateurs de cette dimension de l'utilité sociale sont, par exemple, l'engagement des citoyens et citoyennes comme bénévoles dans les associations de loisir culturel et le sentiment d'appartenance développé par les individus (usagers et bénévoles), mais aussi les moyens mis en œuvre par celle-ci pour favoriser la participation à la prise de décision. Il est important d'ajouter à cette liste les bénéfices pour la promotion et le renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise.



### 2 - Épanouissement des personnes et essor de la créativité collective

L'épanouissement des personnes et l'essor de la créativité collective réfèrent à la contribution des associations de loisir culturel à l'actualisation des personnes et des collectivités tant en ce qui a trait à leurs compétences qu'à leurs aspirations. Cette dimension de l'utilité sociale s'observe, par exemple, par le biais des retombées positives des activités de loisir culturel sur les personnes participantes, mais aussi par le rôle que joue l'association dans l'innovation.



### 3- Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel

La mise en valeur renvoie à la fois au patrimoine naturel et au patrimoine culturel. La mise en valeur du patrimoine naturel concerne les initiatives qui s'inscrivent dans la dimension environnementale du développement durable, alors que le patrimoine culturel concerne les aspects de la sauvegarde, de la mise en valeur et de la diffusion des connaissances associées à des savoirs traditionnels et à l'histoire. Enfin, la mise en valeur renvoie à la contribution des associations de loisir culturel à rendre ce patrimoine plus accessible par le biais d'activités et d'infrastructures collectives.



### 4- Développement économique

La dimension du développement économique réfère à la contribution de l'association de loisir culturel à la création de richesse, notamment par l'épargne qu'elle permet de réaliser considérant le coût moindre des services qu'elle offre à la collectivité ou encore par le dynamisme économique auquel elle contribue au sein des territoires où elle est implantée.



# PROJET DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL 2025-2030

## Contexte montréalais : constats et défis

Un portrait du contexte montréalais a été présenté dans le document du Projet de politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 et certains constats et défis ont retenu notre attention, car ils font écho à nos préoccupations, mais également à nos pouvoirs d'action qui sont démontrés dans les prochaines sections de ce mémoire.

Le **vieillessement de la population** de Montréal est un enjeu important : 45 % de l'augmentation globale de la population montréalaise s'effectuera chez les 65 ans et plus d'ici 2050. Il importe de s'attarder à l'accessibilité et à l'inclusion des personnes âgées dans la culture pour contrer leur isolement et préserver leur santé mentale et physique.

La **forte augmentation de la population** montréalaise, 23 % d'ici 2050 par rapport à 2016, amènera certainement plusieurs défis de taille, notamment au niveau de l'inclusion des personnes immigrantes et des besoins en service à la population.

Le **contexte socio-économique** apporte plusieurs problématiques au sein de la population, mais également dans le milieu de la culture montréalaise, dont celles-ci :

- **inégalités sociales et précarité de la population** - 19,2 % de la population vit sous le seuil de pauvreté; parmi elles, 39 % sont issues de l'immigration et 46 % se disent issues de minorités visibles
- **précarité des artistes** - le revenu d'emploi médian des artistes de profession s'établissant à 17 400 \$ en 2020, soit la moitié du revenu d'emploi médian (35 600 \$).

## Le loisir culturel, partie prenante de la solution

Les organismes de loisir culturel sont assurément des partenaires de premier plan pour la culture. En plus d'être une **porte d'entrée culturelle** pour plusieurs personnes, ces organismes offrent une **pratique riche empreinte d'aide et d'inclusivité**. Ils permettent aux pratiquants et pratiquantes de bénéficier d'une activité de proximité, d'une main-d'œuvre qualifiée, d'une expérience ludique, d'un partage culturel et, assurément, d'une vie associative importante.

**L'accessibilité du loisir culturel est indéniable**, il se retrouve dans plusieurs milieux, et ce, dans tous les arrondissements montréalais, habituellement à coût abordable. Les personnes participantes profitent, entre autres, d'un accès à des artistes professionnels qui enrichissent leur développement et leur permettent d'expérimenter une activité riche, variée et complète du loisir culturel comme c'est le cas dans la pratique du chant choral et du théâtre amateur. La proximité de quartier, le rendement qualitatif de l'investissement et la richesse de la pratique sont autant de perspectives importantes pour consolider **le loisir culturel comme acteur important du développement culturel**.



## PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'argumentaire suivant met en relief l'importance de l'intégration du milieu du loisir culturel dans le développement culturel à Montréal en le positionnant comme une voie pour atteindre des objectifs, pour répondre aux besoins de la population et comme avenue de solution pour certains enjeux précédemment mentionnés. De ces perspectives essentielles au développement culturel découlent certaines recommandations qui permettront l'atteinte des objectifs de façon durable.

### Perspective no. 1 : accessibilité et inclusion

Une des grandes forces du loisir culturel est assurément l'accessibilité et l'inclusion. L'accessibilité, c'est l'ensemble des conditions (spatiales, temporelles, économiques et socioculturelles) qui permettent à un individu de participer à un service de loisir. L'inclusion permet de réfléchir l'accessibilité au-delà de l'accès aux activités de loisir et de l'envisager en termes d'expérience positive où les pratiquants et pratiquantes peuvent bénéficier pleinement des impacts positifs du loisir culturel. Le loisir au sens large et le loisir culturel intègrent ces notions depuis longtemps et sont donc des vecteurs communautaires rassembleurs et inclusifs.

**Cette perspective d'accessibilité et d'inclusion cerne les objectifs suivants** du Projet de Politique du développement culturel de Montréal 2025-2030 :

- Objectif 6 : Favoriser un accès aux arts, à la culture et au patrimoine adapté aux besoins
- Objectif 7 : Encourager le déploiement d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales hors des lieux traditionnels
- Objectif 8 : Favoriser une saine cohabitation avec une vie culturelle dynamique.

L'**accessibilité** à l'offre des organismes de loisir culturel à Montréal est sans aucun doute un exemple d'offres diversifiées très efficaces parce qu'elle touche plusieurs milieux, une clientèle diversifiée et se retrouve aisément dans des endroits insoupçonnés où, pourtant, la créativité est omniprésente. Que se soit auprès des milieux communautaires et des centres de loisirs où l'offre culturelle en loisir est florissante, ou des organismes nationaux de loisir qui offrent du loisir culturel en parascolaire via le programme Édu-loisir, ou des initiatives citoyennes qui se débrouillent pour pratiquer leur loisir dans un sous-sol d'église, ou encore des animateurs et animatrices en loisir dans les camps de jour, les institutions ou les CHSLD qui incluent des activités culturelles dans leurs programmations ; l'offre du loisir culturel est partout, mais surtout, elle est au centre des communautés et très proche de la population. Toutes ces réalités se côtoient pourtant sur le territoire montréalais, il suffirait de les inclure davantage dans l'offre culturelle des arrondissements.



**L'inclusion** est aussi une grande force du réseau associatif du loisir culturel parce qu'il est d'abord un objectif et même, dans certains cas, une mission des organismes de loisir, ce qui en fait une priorité structurante pour le milieu. Les travailleurs, les travailleuses et les bénévoles impliqués dans l'apprentissage du loisir sont des personnes passionnées qui ont à cœur l'expérience des pratiquants et des pratiquantes. Les ressources et les outils mis à leur disposition par nous, par les organismes nationaux et par leur réseau, leur permettent d'offrir des programmations inclusives, sensibles aux différentes cultures et aux différentes réalités des individus. N'oublions pas que le loisir, au sens large, peut jouer un rôle important dans l'intégration des populations immigrantes, car il favorise la cohésion sociale, l'apprentissage ainsi que la valorisation de la diversité culturelle. **Il est également important de souligner qu'au sein du loisir culturel se retrouvent plusieurs artistes professionnels qui partagent leurs connaissances avec les participants et les participantes dans la pratique amateur.** Ces collaborations permettent une pratique saine et inclusive de la culture, tout en contribuant à la rémunération des artistes.

## Recommandations découlant de la perspective no. 1

### 1- Offrir aux organismes de loisir culturel un programme de financement au fonctionnement et aux projets

Les organismes du loisir culturel qui portent ces approches qui favorisent l'accessibilité et l'inclusion devraient pouvoir bénéficier d'une reconnaissance et d'un soutien tangible. Le fonctionnement de ces organismes est basé essentiellement sur l'engagement citoyen et bénévole. En plus d'animer leurs activités, ces bénévoles doivent assurer la pérennité de leurs organismes par une grande diversité de sources de financement. Celles-ci proviennent d'une tarification dynamique et de différentes activités de levée de fonds qui ne garantissent pas le minimum requis pour payer les coûts afférents à l'organisation des activités. Cette situation de grande précarité requiert une intervention structurante. Que ce soit un soutien financier au fonctionnement, à l'achat de ressources ou à des projets, la politique culturelle devrait préciser ses orientations concernant la reconnaissance du rôle et de la contribution essentielle des organismes de loisir culturel au développement culturel de la population montréalaise.

Plusieurs programmes d'aide à la culture, de bourses et de soutien financier sont offerts par la Ville de Montréal, mais ils excluent le pratique amateur du loisir culturel, pourtant indissociable de l'écosystème.

### 2 - Offrir des ressources spécifiques pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion

Les approches qui favorisent l'accessibilité et l'inclusion au loisir culturel doivent pouvoir s'adapter aux différents contextes et groupes en présence. Que ce soit des personnes rémunérées ou non, les responsables d'organismes et les équipes d'animation ont besoin de formation et d'accompagnement pour adapter leur offre d'activités aux différents besoins. D'autant que la complexité des situations requiert de plus en plus de connaissances, d'expertises et de ressources. Bien que les organismes de loisir culturel se veulent des plus accessibles, le défi est de plus en plus grand face à la diversité des besoins. La politique de développement culturel devrait préciser des orientations et des interventions spécifiques auprès des organismes de loisir culturel pour reconnaître leur potentiel et leur rôle pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion en rendant disponibles des ressources pour les soutenir.



## Perspective no. 2 : vie associative, initiatives locales et bénévoles

La notion de communauté et de collectivité fait partie de l'ADN du réseau du loisir culturel montréalais. Le réseau associatif du loisir entretient une vie associative dynamique, des initiatives citoyennes locales et des milliers de bénévoles. Nous pouvons affirmer que le loisir culturel rassemble, réunit et maintient la collectivité ensemble, ce qui a comme résultat une grande implication des pratiquants et des pratiquantes, un partage des expertises et des ressources, ainsi qu'une présence sentie dans la communauté.



**Cette perspective de vie associative et d'initiatives locales cerne les objectifs suivants** du Projet de Politique du développement culturel de Montréal 2025-2030 :

- Objectif 2 : Impliquer la population et les partenaires locaux dans le développement culturel de leur territoire
- Objectif 5 : Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire
- Objectif 11 : Encourager la mise en commun des expertises et des ressources
- Objectif 13 : Mobiliser les grands partenaires du développement culturel.

**La vie associative** des organismes de loisir culturel permet naturellement une mobilisation commune du réseau lors de l'apparition d'enjeux ou de problématiques importantes. L'entraide réside fondamentalement au sein de ces organisations, par leur nature, ce qui leur permet de réaliser des projets, d'opérer leurs activités et d'assurer le bon fonctionnement de leur organisme, ainsi que de se solidariser avec d'autres organisations ou groupes aux intérêts similaires. Cette vision du bien commun et du partenariat leur permet d'initier du codéveloppement au sein de leurs arrondissements et de travailler tous ensemble sur des projets partagés. Ces réseaux locaux facilitent la consolidation des activités de loisir culturel sur leurs territoires, mais rendent possible également une mobilisation au sein des arrondissements. Ce grand réseau du loisir culturel montréalais contient des équipes d'animation qualifiées, des experts et des professionnels de la culture, des bénévoles impliqués ainsi qu'une foule de personnes passionnées travaillant à la pérennisation de leur pratique amateur culturelle. Il est impératif de pouvoir utiliser la force et les ressources de ce réseau au sein des partenaires du développement culturel, étant donné sa grande proximité avec les citoyens et les citoyennes de Montréal.

Au sein du grand réseau du loisir culturel, il ne faudrait pas oublier les **initiatives citoyennes locales** qui s'organisent autour de la pratique de leur passion. Des chorales, des groupes de théâtre, des ciné-clubs se créent simplement autour d'efforts bénévoles. Ces petites organisations autonomes font partie de l'écosystème du loisir culturel et participent aux efforts de concertation. Toutes ces ressources humaines représentent une population impliquée directement dans leur développement culturel local et mobilisée à travers la pratique de leur loisir culturel.



Cependant, certaines mesures pourraient être prises pour que les organismes de loisir culturel, les groupes d'initiatives citoyennes locales et les organismes nationaux œuvrant à Montréal consolident leur présence sur le territoire. Les relations entre les différents paliers d'organismes de loisir culturel et les arrondissements divergent grandement d'un arrondissement à l'autre, les recommandations suivantes offrent des pistes de solutions souhaitables

## Recommandations découlant de la perspective no. 2

### 3. Rendre accessible des lieux pour accueillir les organismes de loisir culturel

Pour aider les acteurs du milieu à consolider leur présence au sein de leur arrondissement et ainsi possiblement réduire les déplacements, il serait intéressant d'**offrir un espace bureau à l'intérieur des bâtiments des arrondissements ou un autre endroit qui pourrait offrir les installations nécessaires**. Le fait d'avoir une adresse permanente dans leur quartier permettrait de stabiliser les sièges sociaux de certains organismes de loisir culturel et ainsi, assurer leur durabilité. La réalité est que, souvent, l'adresse du siège social se trouve chez un membre bénévole du conseil d'administration, et elle doit ainsi changer lorsque la personne quitte. La même problématique s'applique à tout ce qui est matériel administratif et documents légaux, ce qui engendre une perte d'historique de l'organisme et un recul de productivité. Un espace bureau et un siège social immuable seraient des atouts de taille pour la pérennité des organismes de loisir culturel et, assurément, pour le développement de leurs activités sur le territoire de la ville de Montréal.

### 4. Standardiser le soutien et les mécanismes de communication entre les arrondissements et les organismes de loisir culturel

Selon plusieurs organismes de loisir culturel, le support des arrondissements montréalais fluctue énormément d'un arrondissement à l'autre. Certains ont des relations de proximité avec l'administration de leur arrondissement et profitent pleinement des services qui leur sont offerts, tandis que d'autres ont peine à communiquer avec les personnes ressources de leur quartier. Dans une optique d'égalité et d'équité, **des balises communes entourant le soutien des arrondissements envers les acteurs du loisir culturel** seraient des plus envisageables. De surcroît, avoir le support des arrondissements dans les communications et la publicisation des offres du réseau du loisir culturel permettrait d'accroître la portée des bienfaits du loisir et de la culture au sein de la population montréalaise. Ainsi, les organismes pourraient développer rapidement leurs activités de pratique de loisir culturel, renforcer leurs mécanismes internes et servir un plus grand nombre de citoyens et citoyennes de Montréal.



## 5- Favoriser l'accès à des espaces de pratiques du loisir culturel

**Dans une perspective de partage des ressources, il serait également intéressant de mettre à la portée des pratiquants et pratiquantes du loisir culturel des salles de répétition et de représentation au sein des arrondissements pour permettre de nouvelles possibilités de développement.** Pourquoi ne pas ouvrir les Maisons de la culture au loisir culturel pour y présenter du chant choral ou même du théâtre amateur afin de consolider la présence de tous les pans de la culture dans ces lieux de diffusion ? Le loisir culturel a beaucoup à offrir à la population montréalaise et ne cherche qu'à accroître son accessibilité et sa visibilité sur le territoire. Tous les acteurs du réseau sont présents et ne demandent que des espaces à investir de leur riche pratique culturelle amateur.

### Résumé des recommandations

#### Perspective no. 1 : accessibilité et inclusion

- 1- Offrir aux organismes de loisir culturel un programme de financement au fonctionnement et au projet
- 2- Offrir des ressources spécifiques pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion

#### Perspective no. 2 : vie associative, initiatives locales et bénévoles

- 3- Rendre accessible des lieux pour accueillir les organismes de loisir culturel
- 4- Standardiser le soutien et les mécanismes de communication entre les arrondissements et les organismes de loisir culturel
- 5- Favoriser l'accès à des espaces de pratiques du loisir culturel



## CONCLUSION

La culture est l'affaire de tous et toutes !

Les organismes de loisir culturel montréalais font partie intégrante de l'écosystème du milieu culturel de Montréal, et souhaite, évidemment, mettre l'épaule à la roue. Pour l'atteinte des objectifs du Projet de Politique de développement culturel de Montréal pour 2025-2030, les forces de notre réseau sont un atout de taille, car elles sont en adéquation pour atteindre les résultats. Les acteurs du loisir culturel sont volontaires pour prendre une plus grande place dans la réalisation du développement culturel de la ville et leurs pratiques amateurs ne sont en aucun cas, un frein à la culture, mais plutôt une porte d'entrée accessible et inclusive à celle-ci.

Parce que les citoyens et citoyennes doivent être au centre du développement culturel de Montréal, les organismes de loisir culturel sont des alliés naturels de proximité.





## ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIR, MEMBRES DU CQL

### Liste des organismes nationaux de loisir culturel (ONLC) actifs sur le territoire de Montréal

Organismes nationaux de loisir culturel	Nombre d'organismes membres à Montréal
<u>Arts en mouvement Québec</u>	4
<u>Alliance chorale du Québec</u>	75
<u>Association des cinémas parallèles du Québec</u>	9
<u>ACLAM</u>	37
<u>Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec</u>	58
<u>Fédération Histoire Québec</u>	53
<u>Fédération québécoise des sociétés de généalogie</u>	3
<u>Fédération québécoise du loisir littéraire</u>	14
<u>Fédération québécoise du théâtre amateur</u>	12
<u>Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec</u>	17
<u>Réseau Québec Folklore</u>	22
TOTAL :	304

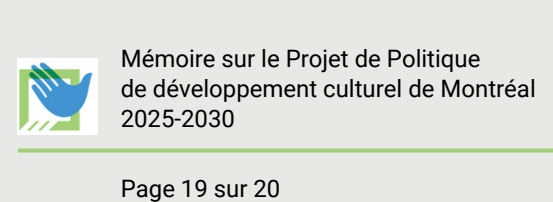
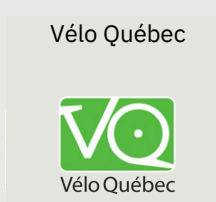
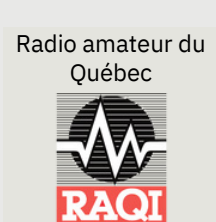
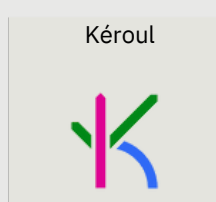
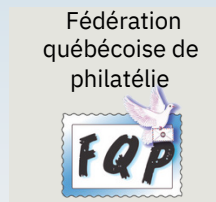


## Liste des organismes nationaux de loisir (ONL) ayant des activités de loisir culturel, actifs sur le territoire de Montréal

Organismes nationaux de loisir ayant des activités de loisir culturel	Nombre d'organismes membres à Montréal
<u>Association des camps du Québec</u>	61
<u>Association des Scouts du Canada</u>	40
<u>Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées</u>	12
<u>Fédération québécoise des centres communautaires de loisir</u>	40
<u>Fédération québécoise du loisir en institution</u>	95
<u>Festivals et Événements Québec</u>	96
<u>Kéroul, tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte</u>	16
<u>Réseau FADOQ</u>	26
<u>Société québécoise de spéléologie</u>	42
TOTAL :	428



## Liste des organismes nationaux de loisir membres du CQL



## RÉFÉRENCES

Organisation mondiale du loisir (2008). Le loisir essentiel au développement des communautés. Déclaration de Québec, Québec.

Romain Roul, Jean-Marc Adjizian, Bob White et Denis Auger, « Loisir et intégration des immigrants en contexte interculturel : la vision de certains acteurs locaux de Montréal » Observatoire québécois du loisir.

Document de consultation publique, Projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030, Septembre 2024, Ville de Montréal.

Projet de Politique de développement culturel 2025-2030, Présentation à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, Ville de Montréal, le 16 septembre 2024.

Améliorer l'accessibilité de l'expérience culturelle grâce à l'engagement associatif et bénévole des Montréalaises et Montréalais, Mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le développement culturel 2017-2020 de Montréal, métropole culturelle, Mars 2017, Conseil québécois du loisir.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2027, Le loisir, un droit, La force d'une mission collective, Conseil québécois du loisir, 2024.

Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir, Octobre 2023, Conseil québécois du loisir, ISBN : 978-2-923944-54-8 Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, octobre 2023.

Paquin, Maryse et Jean-Marie Lafortune (2023). Cadre conceptuel sur le loisir culturel. Concepts-clé, utilité sociale et lexique [Rapport de recherche], Université du Québec à Trois-Rivières. En ligne : [https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/10690/1/PAQUIN\\_M\\_ED\\_11.pdf](https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/10690/1/PAQUIN_M_ED_11.pdf).

Courchesne, Marie-Ève (2020) « La transversalité du loisir culturel » dans le Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, vol.17, no. 14.

